VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Exceptionnelle

Pour un Placement de Valeur et Lucratif.

Le stock de commerce, machines, bouilleires, machine à vapeur, installations, appareils, dépendances, meubles de bureau, le droit d'occupation et le patronage, la clientèle et les affaires de l'établissement heureux et populaire,

connu comme

Le Pelican Cracker Factory

Maintenant en pleine opération aux enseignes des rues Tchoupitoulas et Lafayette et des rues Commerce et Lafayette

AUSSI

Mulets, Wagons, Harnais, etc.

AUSSI

La superbe Pedigreed, jument, "Ora" et le bel étalon, Pedigreed, "Rapides", et 27 bons mulets, cuisiniers, wagons, charrettes, voyageurs, lots de harnais divers.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 31 décembre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'enseigne des rues Tchoupitoulas et Magnolia, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 décembre 1900, pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'encan public les meubles suivants à savoir:

1° Les machines consistant en partie de la meuleuse, machine, arbre de couche, poulies, courroies, machine à couper les biscuits, machine à glace, mélangeur de pâte pour gâteaux secs, fatoire, lèche-frite, étagère, tables, malaxeur de pâte étendeur, machine à couper, machine à cylindre en croix, dormeur de pâte, deux machines à petit cuire le candi, réservoirs en fer etc. Tout dévisible et inventoriable, ainsi dépendances, meubles de bureau, LE FRONT D'OCCUPATION ET LE PATRONAGE DES AFFAIRES ET LA CLIENTELE de l'établissement connu comme le "Pelican Cracker Factory".

2° Plusieurs mulets, wagons, harnais, etc., vus à 2 heures P. M., le même jour, sur les lieux No 1127 rue Tchoupitoulas. Il sera vendu, une belle jument, un superbe étalon, 27 bons mulets, cuisiniers, wagons, charrettes, voyageurs, lots de harnais, et de nombreux articles divers, ensuite séparément à une double bouche, quelque-fort en fer, etc.

Cash—Comptant.

16 déc—29 30 31 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages,

EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jack, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds deux pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de quatre vingt sept pieds sur le côté opposé de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté opposé de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pillié, voyer de la Ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en minute de C. E. Fortier, ancien notaire, sous le No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 6, compris entre les rues Claiborne, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. Mc Donogh, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds de front de face à la rue Perdido, 30 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 5, de 126 pieds 9 pouces sur la ligne divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la susdite topographie de cette dite ville, comme il est représenté par lesdits plans d'arpentage et de lotissement, et publié dans l'îlet No 440, quatrième District d'arpentage, lequel est borné par les lots 5, Delibigy, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'enseigne occupée comme bar à "oyster" d'huîtres, etc; et la partie du fond non occupée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 545-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, désignée, quatre pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spittaler, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Cashin & Carroll, avocats des pétionnaires.

2 déc—29 16 23 30 31—jan 1-6

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,801—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par quatre vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une première profondeur de cent dix pieds de la cour à un angle droit vers la rue Constance de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes; de là il a une autre profondeur de dix pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et une ligne. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

1 Résidence Double,

2 Résidences Simples,

3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignées par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain mesurant de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné sur le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2045 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Dryades, Septième et Baronne, et désignée par la lettre A sur un dévis de voyer par George Du Armas, voyer, daté le 17 octobre 1900; ledit lot A formant l'encoignure des rues Sixième et Dryades et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Sixième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme un chantier de bois et louée $65 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations située dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le dévis susmentionné de George de Armas; la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Sixième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1833 et 1835 rue Sixième et loué pour $9.00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 30 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 31 pieds 6 pouces, de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Sixième, deçà une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 2020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie en plus du tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, lesquels ensemble avec le dévis des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,202—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Faizer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course,

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, nous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Faizer, dossier No 63,202, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant, et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait après l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePeorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—29 16 23 30—an 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bons d'Or Hypothécaire, etc.

Benjamin Andrews, Sr, vs Gustave S. Dorwin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,215—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 31 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois Bons d'or de première hypothèque de la Compagnie du Golfe, une compagnie organisée sous les lois de l'Etat du New Jersey, portant les numéros 88, 89 et 90, chacun pour le montant de mille dollars, l'intérêt payable en janvier et juillet, et le principal payable en 1918

Trente six coupons non dus de $25.00 chacun étant attachés à chacun desdits bons.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Clegg et Quintero avocat du saisissant.

918 déc—18 19 22 27 31

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District,

BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,365—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage double Nos 711 et 713 rue Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot en portion de terre commence à une distance de 89 pieds 5 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Le joli cottage double, 707 et 709 rue Pleasant, contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit lot en portion de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

4° Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot en portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmonie et Annonciation, désigné par la lettre G et mesurant 16 pieds 10 pouces de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bon rapport. Une rare occasion pour un homme de petits moyens d'acquérir des propriétés foncières de valeur.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs payables à 1, 2 et 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et ledits billets devant être garantis par lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Jules F. Mesnier, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. McCaleb, Jr, et J. B. Rosser, Jr, avocats

29 déc—29 30—janv 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,

Un joli Cottage Double Toujours Loué.

Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 2 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, étant composé de l'est et du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 173.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la résidence bien meublée

1408 RUE MAGASINS,

Entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession de Mme T. B. Jacobs,

No 63,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

ET

Succession de T. B. Jacobs.

No 63,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 janvier 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 1408 rue Magasins, entre les rues Terpsichore et Robin, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C daté le 14 déc. 1900, et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D daté le 14 déc. 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Le contenu et meubles des lieux ci-dessus consistant en meubles de salon, tables en marbre lits de repos, miroir, manteau de cheminée, tableaux, chevalets, meubles de salle à manger, meubles de chambres à coucher, ornements, machine à coudre Singer, réfrigérateur, verrerie, faïence, pendules, stove de cuisine et ustensiles et plusieurs autres articles utiles et d'ornement, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

Back, Walsh et Buck,
Cooper et Walsh, avocats.

22déc—22 23 30 à date

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE

Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MRS CAROLINE SCHULTZE, VVE DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 2 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celle, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 264, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 28 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 3 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 4 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable.

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Easton et d'Hémécourt.—Dans la succession de Tomina Cialla, femme de Peter Rasma—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un dévis daté le 19 avril 1894, par G. Delfaile, nanaire, à un acte pardevant John Baesich jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane on 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ladite encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne séparant ledit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 108 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurant chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations ci-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane, et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus on tout comptant à l'option des acquéreurs, balance en billets payables à un et deux ans garantis par lien de vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurité. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Baesich, Jr. notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses et améliorations 1307 rue Bienville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté.

Succession de Lugia Cordera, femme décédée de Carlo Graffeo—No 61,809—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville JEUDI le 24 janvier 1901 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 190, borné par les rues Bienville, Nord Franklin, Nord Liberté et Conti, désigné par la lettre B, et mesurant en mesure américaine vingt pieds sept pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue N. Franklin, quatre-vingt-quatorze pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt pieds sept pouces dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un an avec intérêt à 8 0/0 de date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1900 et payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant F. J. Pertomé, notaire aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet.

23déc—23—jan 1 8 15 22 29

E. J. LOUAPRE,

933 RUE DECATUR,

La seule Maison Française de gros qui approvisionne les Epiceries et Cafés, a aussi un assortiment de Glacières, Poinçons pour casser la glace, Sabotière, Fontaines, Verres, Gobelets, Pailles à Julep, Bouchons, Brouettes, Sacs en papier, Brosses, Balais, Paniers, Cartouches chargées.

La Lumière Electrique Toujours à Point (Ever Ready).

—AGENT POUR LES—

Biscuits Howe et Enameline et le Noir P. D. Q.

24 janv—6m—dim mer

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES, LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur. — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Fojel et al. vs John J. Hield ou Held et al., No 62,826 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 21 dans l'îlet No 4 (maintenant 61) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 8 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Séguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Séguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture de Southwestern Alcoltas Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de la dite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

John F. C. Wendt, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN Beau Lot pour Bâtir

SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de E. J. Hart, No 65,306 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tch